UNION POUR LA SANTÉ AU PAYS DES VÉRITÉS

Union Pour la Santé au Pays des Vérités (UPSPV) est une association loi 1901 regroupant des professionnels de santé du Pays des Vérités.

Cette association est à l'origine du projet de santé élaboré en 2011 et labélisé en janvier 2012 par l'agence régionale de santé. C'est à partir de ce projet de santé qu'un pôle de santé pluriprofessionnel centré sur la maison de santé a été créé.

Fidèle au projet de santé, l'association organise, aujourd'hui, bénévolement, des interventions qui visent à contribuer à la promotion de la santé et à la prévention.

Elle facilite la mise en place de programmes éducatifs et contribue à la transmission des messages de prévention et des campagnes d'informations médicales. Elle participe, également, aux différentes journées de solidarité telles que le téléthon et le sidaction.

Le programme s'adresse à l'ensemble des patients adultes, volontaires, présentant un ou plusieurs facteurs de risque cardiovasculaire, ne participant pas à d'autres programmes éducatifs sur ce même thème.

Votre médecin traitant, ainsi que les professionnels de santé membres de l'UPSPV sont à votre disposition pour évoquer les bénéfices de ce programme.

Le programme est ouvert à tous et il n'y a pas d'avance de frais. Vous ne déboursez rien.

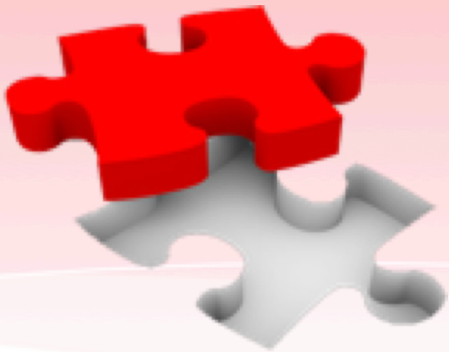

Pour plus de renseignements, merci de contacter la Maison de Santé de LAPALISSE

Tél : 04 70 99 16 60

Connaissez-vous ?

LE RISQUE CARDIOVASCULAIRE

L'éducation thérapeutique

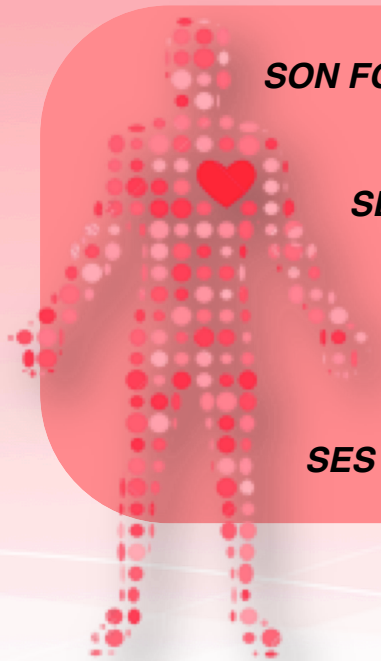

SON FONCTIONNEMENT

SES TRAITEMENTS

SON SUIVI

SES COMPLICATIONS

UNION POUR LA SANTÉ AU PAYS DES VÉRITÉS

Avec la participation de

msa santé famille retraite services

ipcem

L'éducation thérapeutique

Le programme MSA

L'ETP est une pratique complémentaire des soins prescrits sur ordonnance par votre médecin, personnalisée par vos besoins, et basée sur une approche pluriprofessionnelle.

Elle a pour objectif de vous aider à acquérir ou à maintenir les compétences dont vous avez besoin pour gérer, au mieux votre vie avec votre maladie chronique et éviter, ainsi, au maximum, la survenue des complications et l'hospitalisation.

Les maladies chroniques touchent en France plus de 15 millions de personnes. Une grande proportion correspond aux maladies cardiovasculaires qui restent aujourd'hui la première cause de mortalité.

Ces maladies chroniques sont le plus souvent asymptomatiques tant que les complications ne sont pas survenues.

4 SÉANCES D'ETP

POUR MIEUX GÉRER SA MALADIE

01 DIAGNOSTIC EDUCATIF

J'évalue mes connaissances sur ma maladie.

02 LES FACTEURS DE RISQUE CARDIOVASCULAIRE

J'identifie mes propres facteurs de risque.

03 MIEUX MANGER MIEUX BOUGER

J'améliore mon hygiène de vie.

04 LA GESTION DE MES TRAITEMENTS ET DU SUIVI

Je connais mes médicaments et leurs effets.